



Budget Rectificatif N° 1

Conseil d'Administration du 25 juin 2019

SOMMAIRE

PRESENTATION DU BUDGET RECTIFICATIF N° 1

- Présentation des mesures
- Vote

PERIMETRE DU BR1

Ce premier Budget Rectificatif est essentiellement technique et a pour objet principal de réajuster

- la Subvention pour Charges de Service Public suite à la notification prévisionnelle 2019 reçue le 3/01/2019 et aux différents courriers précisant les dotations exceptionnelles dans le cadre de l'expérimentation du dialogue stratégique ou de l'accompagnement du Plan Etudiants (loi ORE)
- la prévision de masse salariale
- les prévisions en matière de grands travaux (Patrimoine et Plan Campus)
- les prévisions de la Recherche et de la fondation Amidex
- les ressources propres

Il est à noter que l'établissement propose une diminution du prélèvement sur fonds de roulement de 667 k€

Ce Budget Rectificatif N° 1 suit le même schéma de construction en mode GBCP que le budget initial 2019.

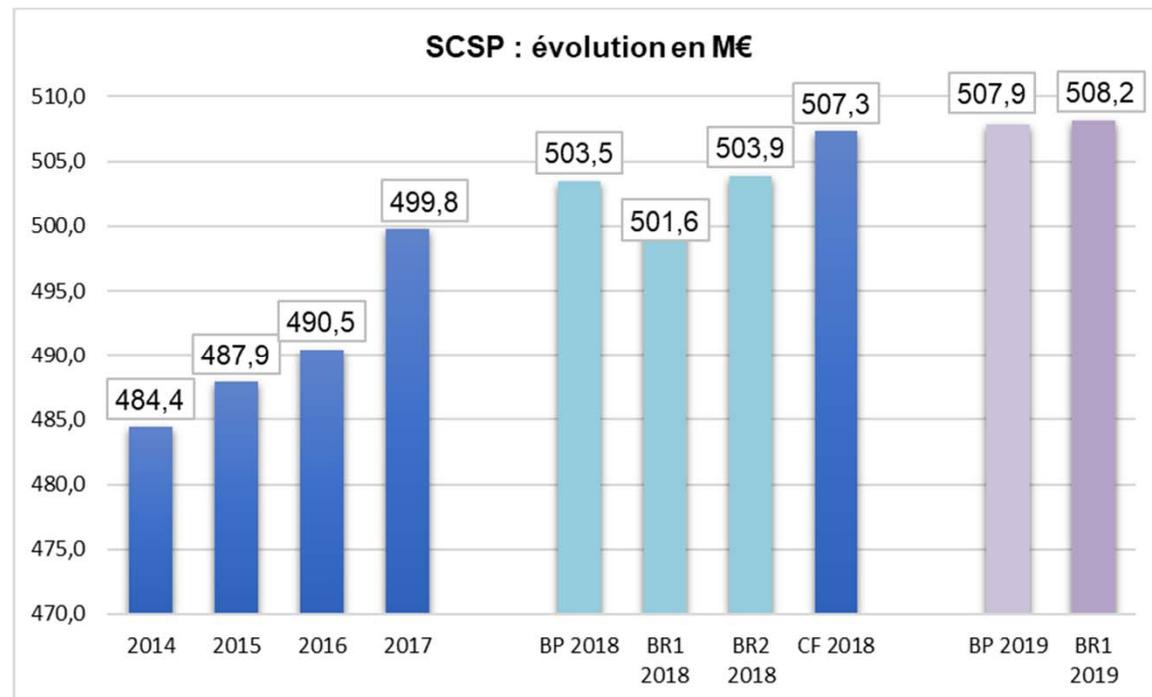
BR1 2019 - RESSOURCES

La SCSP (Subvention pour Charges de Service Public)

Ce BR1 permet d'ajuster la prévision faite en novembre dernier sur la base des notifications prévisionnelles reçues courant 2019 (+303 k€ par rapport à la prévision du BP 2019) .

Ainsi la première notification prévisionnelle 2019 reçue en janvier 2019 et les financements complémentaires notifiés dans le cadre du plan étudiants, de la loi ORE et de l'accompagnement à la dévolution permettent d'atteindre 508 227,3 k€ dans le cadre de ce BR1,

soit + 893 k€ de plus qu'en 2018.



BR1 2019 - RESSOURCES

- **Les Ressources Propres** de fonctionnement (hors subventions) après BR s'élèvent à 64 068K€ en prévision d'encaissement: + 1064 k€ principalement sur les recettes de prestations et de subventions globalisées ainsi que sur la CVEC (hausse prévue de 287 K€ en raison de la progression des effectifs)

Les recettes fléchées augmentent de 1 982 k€ dans le cadre de ce BR1, par rapport au BP 2019 et s'élèvent à 84 192 k€ au total.

Les évolutions des prévisions d'encaissement de recettes fléchées concernent :

- **CPER** : - 3 133 k€ (malgré un portage important en trésorerie de la part d'AMU signalé au BP 2019, de nouveaux décalages sont à prévoir notamment pour les financements de la ville de Marseille dans le cadre du projets Arts).
- **Contrats de Recherche** : + 3 289 k€ (encaissement prévisionnel sur le contrat ANR CIMTECH pour + 2 433 k€ ; projet CCIAM-M3AMU pour + 579 k€ ; divers autres contrats)
- **Autres recettes fléchées** : +1 326 k€ (Erasmus)
- **Plan Campus** (450 K€) et **A*MIDEX** (50 k€)

LES PRINCIPAUX ELEMENTS DU BR1 (droits constatés) 1/2

Les éléments pris en compte dans la variation du résultat de fonctionnement: un équilibre préservé malgré une baisse du résultat prévisionnel de 420 K€ par rapport au BP grâce à des arbitrages sur les demandes de crédits nouveaux non financés



Ressources propres des composantes et services complémentaires: +352 K€

Recettes exceptionnelle maitre de stage 2018: +928 K€

1280 K€

Dépenses non financées des composantes et services communs et centraux: -552 K€

Diminution de RP des composantes et services communs: - 478 K€

Solde de dépenses de masse salariale non financées par des recettes nouvelles au BR1: - 670 K€

-1700 K€

NB: Les RP complémentaires des composantes (+) concernent des structures différentes de celles qui ont des dépenses non financées (-).

LES PRINCIPAUX ELEMENTS DU BR1 (droits constatés)

2/2

Les éléments pris en compte dans la variation du **résultat d'investissement** : un **prélèvement sur fonds de roulement réduit de 668 K€** grâce à un ajustement à la baisse des dépenses d'investissement de 1088 K€



Décalage des investissements sur la Mobilisation du FdeR sur les façades Saint Charles: + 1379K€

Solde des dépenses d'investissement des services centraux + 589 K€

1968 K€

Reprogrammation des dépenses sur la MFDR pour les projets SDN et PIP: - 462 K€

Solde des dépenses d'investissement des composantes et services communs : -418K€

-880 K€

LE PLAFOND D'EMPLOI

La prévision du plafond d'emplois 2019 a été déterminée à partir d'une prévision d'exécution à fin avril 2019, à laquelle ont été ajoutés :

- Les mouvements recensés dans la campagne d'emplois 2019
- Les recrutements prévus sur financement : Recherche, DREAM U, loi ORE, CVEC...
- Les différents mouvements de personnel (mutation, disponibilité, remplacement, décès etc...)

Le plafond d'emplois global d'emploi BR1 est fixé à **7.676** et se décompose en un plafond **ETAT de 6.419 ETPT** et **Ressources Propres de 1.257 ETPT**.

	BP 2019	BR 1 2019
ETAT	6 428	6 419
RP	1 292	1 257
TOTAL	7 720	7 676

] Plafond d'emploi notifié par le Ministère : 6.724 ETPT

➤ Plafond 1 : ETAT : - 9

La plafond Etat baisse légèrement, -9 ETPT, sous l'effet de l'endo-recrutement observé sur les concours de la fin d'année 2018. L'endo-recrutement a été plus fort que nos prévisions, c'est-à-dire que des postes ont été pourvus en interne par des agents déjà présents au lieu des recrutements en externes budgétés.

➤ Plafond 2 : Ressources Propres : - 35

La baisse sur le plafond 2 s'explique par le réajustement des prévisions Amidex : -35 ETPT

LA MASSE SALARIALE (1/2)

La baisse de **1 406 K€ de la Masse Salariale** entre le BP 2019 et le BR1 2019 s'explique essentiellement par :

Masse salariale sur support ETAT = 2 582 K€

- Le BR1 2019 a été actualisé avec le montant du réalisé 2018 sur la partie Etat. L'impact des concours sur la fin d'année 2018 ainsi que la bascule de 110 agents Sauvadet sur le support Etat a eu un impact de + 1 730 K€
- Les dépenses sur loi ORE ont été augmentées de 298 K€, car la notification de la Capacité d'Accueil était arrivée après le Budget Primitif 2019 et n'avait pas pu être pris en compte en dépenses.
- L'impact des Sauvadet sur la fin de l'année 2018 a également un effet sur 2019 avec une bascule de + 300 K€ du Plafond 2 vers le Plafond 1
- Recrutements et augmentations salariales non budgétés au BP 2019 : + 260 K€

Masse salariale sur ressources propres = - 1 912 K€

- La hausse au BR 1 du Plafond Etat s'accompagne d'une baisse de même ordre sur le Plafond RP : -1 678K€
- L'impact des Sauvadet sur la fin de l'année 2018 a également un effet sur 2019 avec une bascule de - 300 K€ du Plafond 2 vers le Plafond 1
- Demandes nouvelles de recrutements et d'augmentations salariales : + 66 K€

Masse salariale Recherche et AMIDEX = - 2 134 K€

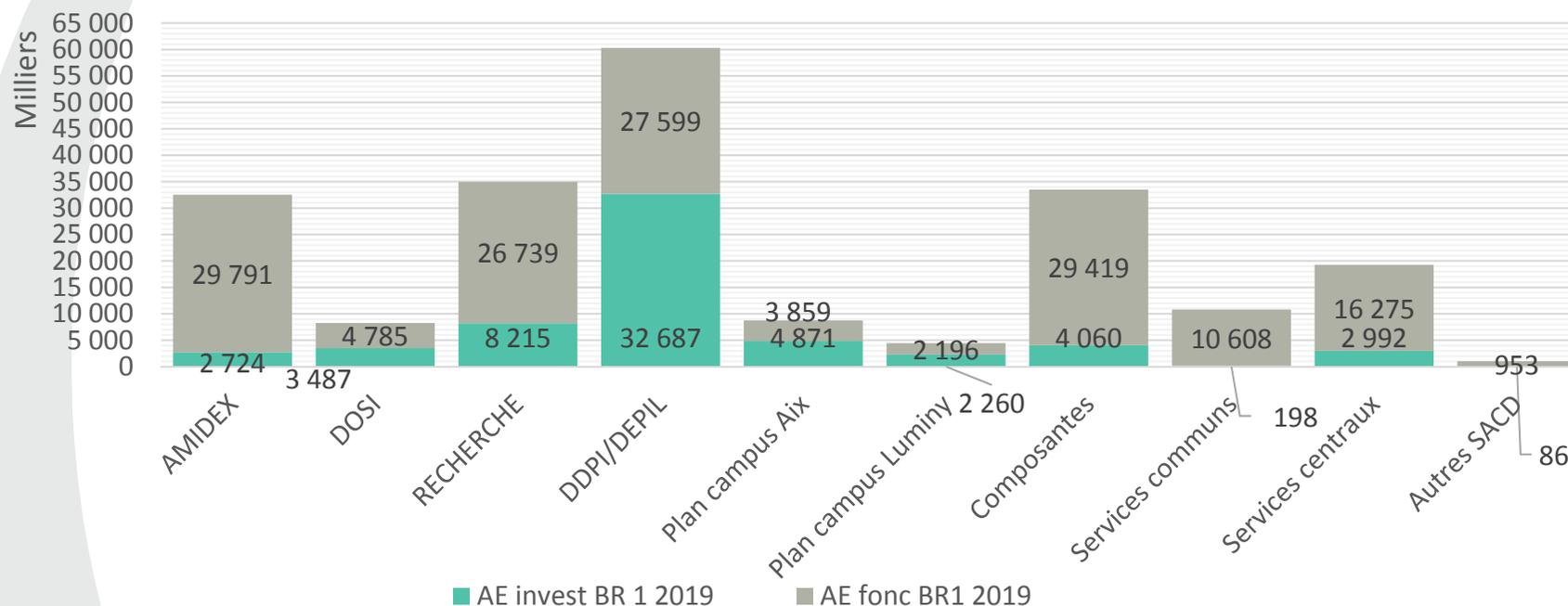
- Révision du budget Amidex avec une diminution des recrutements et de la Masse Salariale pour - 2 134K€

LA MASSE SALARIALE (2/2)

	Exécuté 2014	Exécuté 2015	Exécuté 2016	Exécuté 2017	Exécuté 2018	BP 2019	BR1 2019	Variation BR1/BP 2019
MS ETAT	395 792 542	395 828 225	397 742 735	406 200 542	410 380 229	415 217 877	417 800 494	+2 582 616
DOCTORANTS MESR	15 295 987	15 833 670	15 713 841	15 728 573	15 901 875	16 200 000,00	16 200 000,00	+0
MS Ressources Propres	50 639 420	55 559 692	54 259 217	54 821 660	59 254 352	60 876 074	58 963 239	-1 912 835
<i>DONT MS RP sur contrats spécifiques EOTP + SACD</i>		2 023 872	4 141 724	4 102 678	4 291 524	6 381 015	5 213 834	-1 167 181
MS RECHERCHE	19 289 465	28 857 371	29 504 656	24 780 523	22 505 738	29 920 144	27 785 372	-2 134 772
<i>Dont AMIDEX Dont RECHERCHE</i>	19 289 465	18 206 777 10 650 594	18 885 427 10 619 229	14 021 137 10 759 386	10 497 842 12 007 896	16 088 470 13 831 674	13 953 698 13 831 674	-2 134 772 +0
Autres dépenses de MS	1 501 332	- 687 964	2 636 370	1 118 437	866 440	1 053 577	1 053 577	+0
MS TOTALE	482 518 746	495 390 994	499 856 819	502 649 735	508 908 635	523 267 672	521 802 682	-1 464 991
<i>Dont MS TOTALE HORS RECHERCHE</i>	463 229 281	466 533 623	470 352 163	477 869 212	486 402 897	493 347 528	494 017 310	+669 781

Les prévisions en AE (hors MS)

Répartition des AE cumulées après BR1 (hors MS) entre investissement et fonctionnement



Variation des AE au BR1 : - 1875 K€ dont

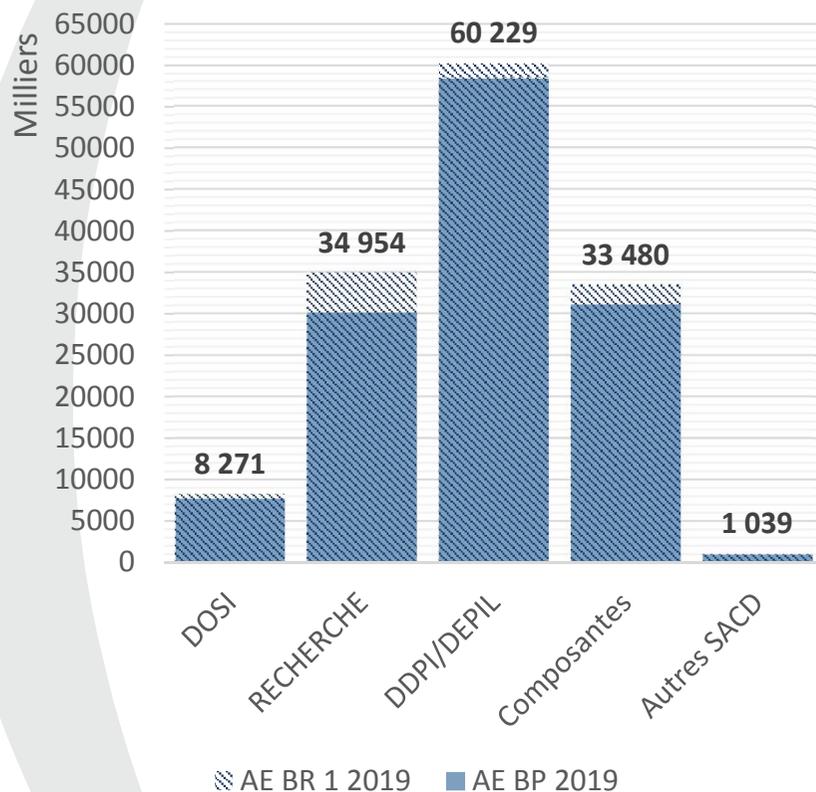
- + 4 346 K€ en fonctionnement
- - 1464 K€ en Masse salariale
- - 4 757 K€ en investissement

Total des AE hors masse salariale après BR1: 213 748 K€

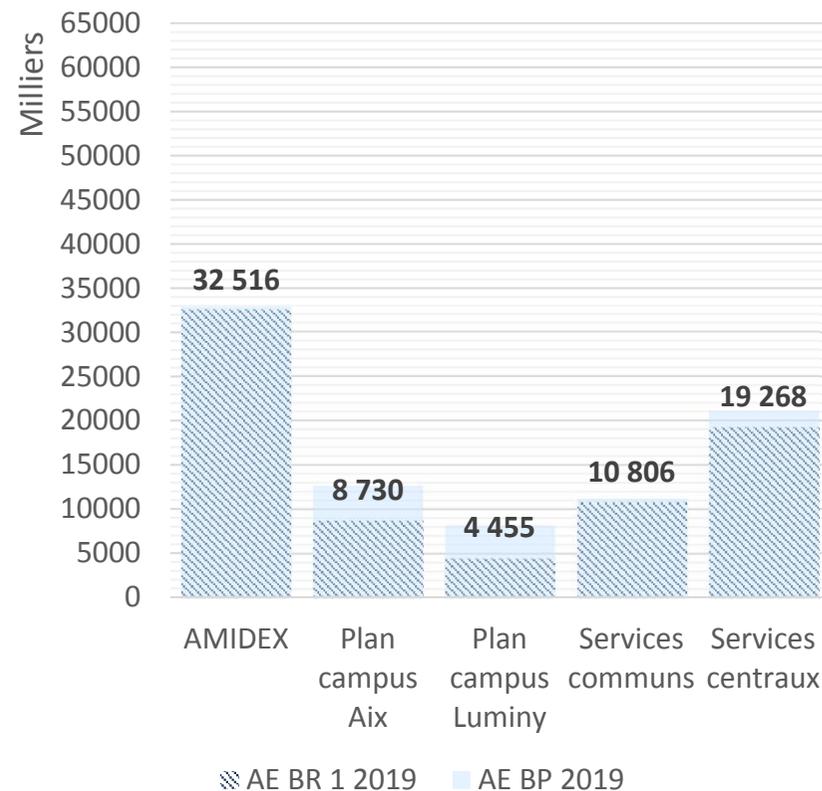
Total des AE 2019 après BR 1: 735 550 K€

BR 2019 : Le budget d'AE par domaines (hors MS)

Les AE en croissance au BR1



Les AE en baisse au BR1



Total des AE d'investissement: 61 579 K€ contre 66 337 K€ au BP 2019

Total des AE de fonctionnement: 152 168 K€ contre 147 821 K€ au BP 2019

LES EVOLUTIONS EN AE (Autorisations d'Engagement)

(1/2)

Par rapport au Budget primitif, le montant des AE (hors MS) est en augmentation de 4 346.5 k€ en fonctionnement et présente une diminution de 4 757.1 k€ en investissement.

Amidex : - 2451 k€

- Modification à la baisse des prévisions de **masse salariale** pour - 2 135 k€ essentiellement sur les projets Idex, les Labex et les Instituts Convergence
- Ajustement des prévisions de la CISAM pour - 204.3 k€ en raison notamment du décalage de l'investissement du système HYVE 3 D sur 2020.

Contrats de Recherche : + 4 833k€ d'ajustement à la hausse au global

- Ajustements des projets ANR DILOH OPEN Edition (+ 500 k€) et PDN Paca (+ 450 k€)
- Ajustement du besoin sur les prévisions des nouveaux contrats (3 500 k€ en fonctionnement et 500 k€ en investissement)
- Aucune reprévision de masse salariale n'est nécessaire dans le cadre de ce budget rectificatif du fait de la nouvelle procédure mise en place en 2019 (ouverture des crédits après validation du recrutement).

Plan Campus Luminy : - 3733 k€

- - 4 990 K€ de dépenses d'AE décalées pour les travaux de la chaufferie de Luminy à 2021
- - 370 K€ de dépenses d'AE décalées pour les études du Grand Hall à 2020 aboutissant à un décalage des travaux à 2021
- + 1 506 K€ d'AE de dépenses pour la prise en charge des déménagements des équipes IBDM dans les cadre du contrat de PPP de Luminy.

LES EVOLUTIONS EN AE (Autorisations d'Engagement) (2/2)

Plan Campus Aix : - 3931 k€

- - 1 957 K€ d'AE de dépenses d'investissement en moins pour le projet Pauliane en 2019. Cette baisse correspond pour partie à un décalage de la mission de maîtrise d'œuvre à 2020.
- + 329 K€ d'AE de dépenses d'investissement pour la rénovation des amphis de l'UFR Droit et 383 K€ pour les dépenses de parachèvement du projet Aix quartier des facultés correspondant à la reprogrammation d'AE décalées de 2018 à 2019.
- - 3 191 K€ d'AE de dépenses de fonctionnement en moins pour le projet Pauliane en 2019 correspondant à une baisse de l'évaluation de l'enveloppe prévue pour les indemnités des candidats non retenus décalées également à 2020 et ramenées à 750 K€ HT.
- + 500 K€ de provision de dépenses de fonctionnement pour engager en 2019 l'impact sur les loyers de maintenance, de GER et de gestion du contrat de PPP, des travaux réalisés dans le cadre des fiches modificatives de parachèvement du contrat.

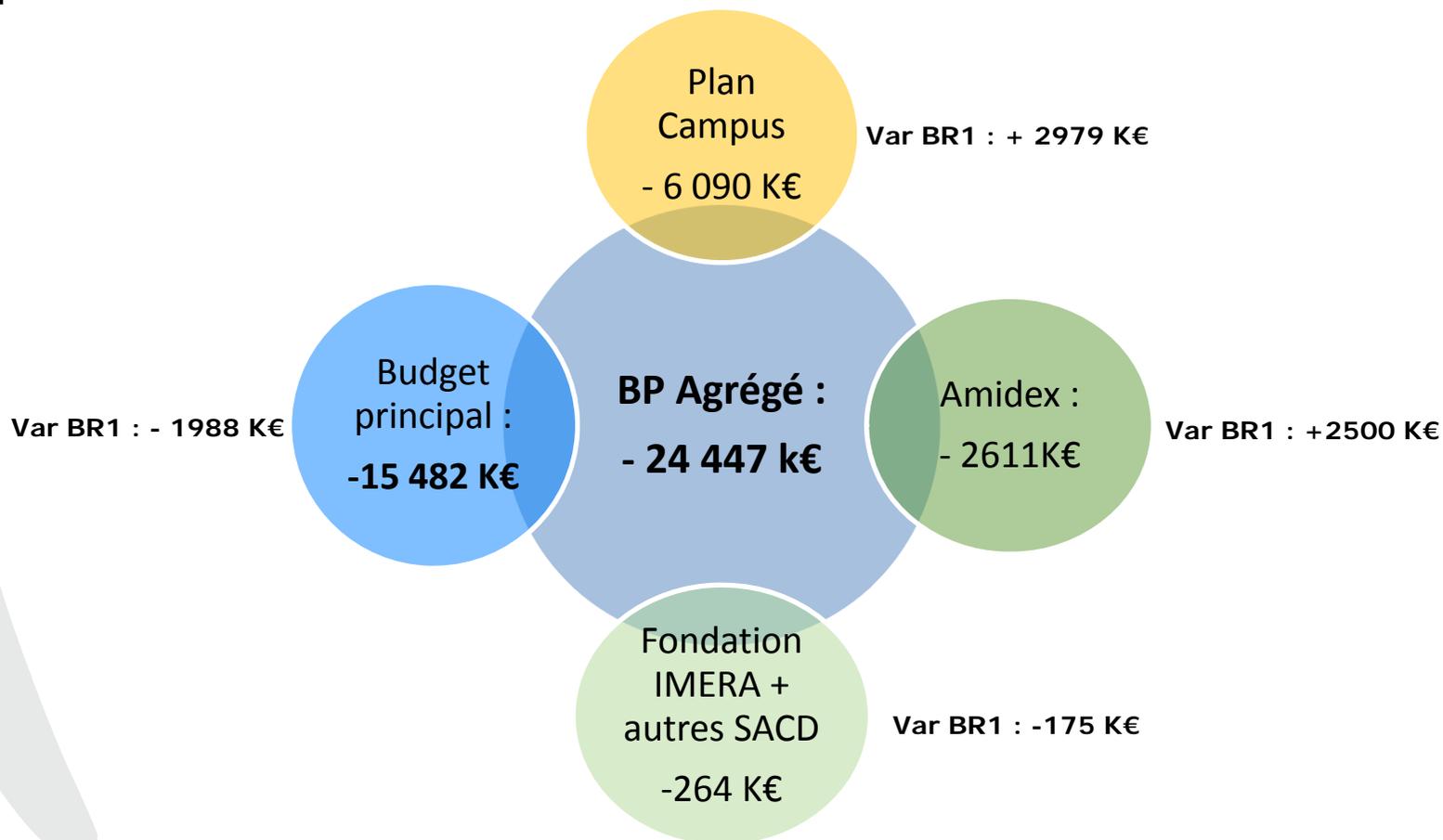
Grands travaux du CPER : + 540 k€, notamment pour les études de valorisation.

Autres évolutions : + 2 085 K€ (services centraux, DOSI et composantes). Il s'agit pour partie d'AE complémentaires liées à des marchés pluriannuels ou à des ressources propres supplémentaires.

LES IMPACTS SUR LE SOLDE BUDGETAIRE

On constate une amélioration du solde budgétaire qui passe de - 27 763 k€ au BP à - 24 447 k€ en BR1 en raison d'une forte progression des prévisions de recettes encaissées et de re-prévisions de décalage de décaissements sur 2019.

5934 k€ de RE en plus et 2 617 k€ de CP, soit une variation du solde budgétaire positive par rapport au BP de + 3 316 k€.



BR1 2019 – SYNTHÈSE (en k€)- équilibre financier

	BI 2019	Variation BR1	BR1 actualisé
Résultat de fonctionnement	948 K€	- 420 K€	528 K€
Capacité d'autofinancement	15 147 K€	- 420 K€	14 727 K€
Variation du fonds de roulement	-8 164 K€	+ 668 K€	- 7 496 K€

La CAF (Capacité d'Autofinancement) s'élève à 14 727 k€ et permet, ainsi que le Prélèvement sur Ressources Accumulées (Fonds de Roulement), de financer les investissements.

Rapportée au montant des recettes encaissables, la CAF représente 2.11 %, **ce qui apparaît comme satisfaisant.**

La part d'autofinancement dans les investissements de l'établissement représente par ailleurs 20,6 %, soit une part significative venant conforter ainsi la situation financière de l'établissement.

Enfin, le ratio du fonds de roulement brut sur les dépenses décaissables (masse salariale et fonctionnement) représente 20.89 jours. Ce ratio reste dans les normes autorisées (20 jours minimum).

Chiffres 2018 pour mémoire (compte financier)

- Résultat de fonctionnement 2018 = + 7 923 k€
 - CAF = 20 802 k€
- FdeR net = 68,9M€ dont 52,5 M€ mobilisable

PRESENTATION DU BR1

POUR DELIBERATION

- Le Budget Rectificatif



BR1 Agrégé – Tableau 1 - Emplois

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget rectificatif 1 2019

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
		Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP	Global
		En ETPT	En ETPT	
Catégories d'emplois	Nature des emplois	TitulA		
		Mres		
	Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	2 868 (1)	
Non permanents		16	19	35
	CDI	1 052	218	1 270
	CDD	3 936	237	4 173
S/total EC				
Elèves fonctionnAMres stagiAMres des				-
BIATOSS	Permanents	TitulA		
		Mres	2 218 (2)	2 218
	Non permanents	28	165	193
	CDI	237	855	1 092
	CDD	2 483	1 020	3 503
S/total Biatoss				
Totaux		6 419 (3)	1 257	7 676
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat		6 724 (5)		Plafond global des emplois voté par le CA

BR1 Agrégé – Tableau 2 - Autorisations budgétaires

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

	Dépenses								Recettes				
	AE				CP				RE				
	CF 2018	BP 2019	Variation BR 1	Budget rectificatif 2019	CF 2018	BP 2019	Variation BR 1	Budget rectificatif 2019	CF 2018	BP 2019	Variation BR 1	Budget rectificatif 2019	
Personnel	509 036 449	523 267 672	- 1 464 990	521 802 682	508 908 635	523 267 672	- 1 464 990	521 802 682	600 940 275	609 661 495	3 951 486	613 612 981	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>	143 228 585	143 099 532			143 228 585	143 099 532			507 334 893	507 924 301	303 007	508 227 308	Subvention pour charges de service public
									1 861 895	2 609 940	68 990	2 678 930	Autres financements de l'Etat
									573 010		-		Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	246 820 050	147 821 744	4 346 525	152 168 269	99 612 609	123 460 638	5 454 197	128 914 835	32 951 005	36 122 933	2 516 168	38 639 101	Autres financements publics
									58 219 472	63 004 321	1 063 321	64 067 642	Recettes propres
									75 495 503	82 209 857	1 982 373	84 192 230	Recettes fléchées **
									10 258 347	11 563 851	- 2 659 000	8 904 851	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	110 205 953	66 336 833	- 4 757 131	61 579 702	60 393 960	72 906 455	- 1 372 042	71 534 413	64 320 760	69 307 072	4 614 611	73 921 683	Autres financements publics fléchés
									916 396	1 338 934	26 762	1 365 696	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	866 062 451	737 426 249	- 1 875 596	735 550 653	668 915 204	719 634 765	2 617 165	722 251 930	676 435 778	691 871 352	5 933 859	697 805 211	TAL DES RECETTES
													Solde budgétaire (excédent)
					7 520 573		3 316 694			27 763 413		24 446 719	Solde budgétaire (déficit)

Variation BR1 du solde budgétaire prévisionnel = RE-CP

Nouveau solde budgétaire prévisionnel après BR1 = RE-CP

BR1 Agrégé – Tableau 6 – Situation patrimoniale

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	CF 2018	BP 2019	variation	BR1	PRODUITS	CF 2018	BP 2019	variation	BR1
Personnel	500 350 155	516 535 418	- 1 464 991	515 070 426	Subventions de l'Etat	507 454 452	507 924 301	508 740	508 433 041
		143 099 532		143 099 532	Fiscalité affectée				
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	177 837 756	196 554 282	5 440 022	201 994 304	Autres subventions	66 408 336	94 438 897	1 547 557	95 986 454
					Autres produits	112 247 864	111 674 502	1 499 184	113 173 686
TOTAL DES CHARGES (1)	678 187 911	713 089 700	3 975 031	717 064 730	TOTAL DES PRODUITS (2)	686 110 652	714 037 700	3 555 481	717 593 181
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	7 922 741	948 000	-419 550	528 451	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)			-419 550	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	686 110 652	714 037 700	3 975 031	717 593 181	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) - (2) = (2) + (4)	686 110 652	714 037 700	3 975 031	717 593 181

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	CF 2018	BP 2019	variation	BR1
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	7 922 741	948 000	-419 550	528 451
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	64 099 760	61 254 000	0	61 254 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	14 331 611			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				
- produits de cession d'éléments d'actifs				
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	36 888 507	47 055 000	0	47 055 000
= CAF ou IAF*	20 802 383	15 147 000	-419 550	14 727 451

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

La CAF doit couvrir à minima la dotation aux amortissements et provisions nette

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CF 2018	BP 2019	variation	BR1	RESSOURCES	CF 2018	BP 2019	variation	BR1
Insuffisance d'autofinancement*					Capacité d'autofinancement*	20 802 383	15 147 000	-419 550	14 727 451
Investissements	101 718 418	76 191 576	-1 260 663	74 930 913	Financement de l'actif par l'Etat		53 886 738	-829 690	53 057 048
Sorties d'immobilisation	-11 100 096				Autres ressources	55 105 853	4 269 265	656 087	4 925 352
Remboursement des dettes financières	6 125 341	5 275 904		5 275 904	Sorties Subventions				
Dépréciation clients	1 260 557				Report à nouveau	-10 811 916			0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	98 004 220	81 467 480	-1 260 663	80 206 817	Augmentation des dettes financières				0
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)			667 510		TOTAL DES RESSOURCES (6)	65 090 220	70 200 220	500 150	70 200 220
					PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(7)	32 907 900	8 164 477		7 496 966

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	CF 2018	BR1
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPOINT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-32 907 903	-7 496 966
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-49 579 794	20 772 174
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	16 671 891	-28 269 140
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	45 258 397	37 761 431
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-154 148 045	-133 375 871
Niveau de la TRESORERIE	199 406 442	171 137 302

Nouveau niveau de trésorerie prévisionnelle après BR1: 171 137 K€



Le vote du Budget rectificatif n° 1 - 2019

Le Conseil d'Administration approuve :

1. Les autorisation budgétaires suivantes :

- ⊙ 7676 ETPT dont 6419 ETPT sous plafond
- ⊙ 735 550 653 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 521 802 682 € personnel
 - 152 168 269 € fonctionnement
 - 61 579 702 € investissement
- ⊙ 722 251 930 € de crédits de paiement
 - 521 802 682 € personnel
 - 128 914 835 € fonctionnement
 - 71 534 413 € investissement
- ⊙ 697 805 211 € de prévisions de recettes
- ⊙ - 24 446 719 € de solde budgétaire

2. Les prévisions budgétaires suivantes :

- ⊙ - 28 269 140 € de variation de trésorerie
- ⊙ + 528 451 € de résultat patrimonial
- ⊙ 14 727 451 € de capacité d'autofinancement
- ⊙ - 7 496 966 € de variation de fonds de roulement